Tout cela présuppose cependant que les créanciers bilatéraux devront supporter encore le fardeau du réaménagement des prêts provenant d'organismes publics. Ces créanciers savent qu'il est pour l'instant impossible de réduire l'endettement multilatéral et se refuseront peut-être à prêter plus aux pays où le rapport entre la dette bilatérale et la dette multilatérale approche du seuil critique, puisque, en vertu des mécanismes actuels, il est plus probable que d'éventuels problèmes de service de la dette entraînent une réduction de la dette bilatérale. La Banque mondiale ne va pas jusqu'à recommander qu'on allège le fardeau grandissant de la dette multilatérale. Sur le même sujet, le FMI a affirmé que certains cas justifieraient sans doute une réduction bien supérieure aux 50 p. 100 préconisés par le Club de Paris et qu'on devrait convaincre les créanciers qui n'en font pas partie d'offrir des conditions aussi avantageuses. Pas plus que la Banque, il ne recommande toutefois de réduction de la dette multilatérale⁴³.

5. Conclusion

La crise de l'endettement est-elle résorbée? Oui et non. On a certainement réussi à contrer le danger qui menacait l'essence même du système bancaire international. L'accroissement des provisions pour pertes sur prêts, les conversions de dettes et les programmes de réduction de l'endettement ont tous contribué à réduire les risques que courent les banques commerciales dans les pays en développement. Du point de vue des pays endettés, toutefois, la crise est loin d'être terminée. Un endettement excessif et de faibles perspectives de croissance à plus long terme signifient pour eux, et notamment pour ceux de l'Afrique subsaharienne, que leurs problèmes de service de la dette ne seront pas résolus de sitôt. On peut en dire autant des membres de l'ancien Bloc communiste et surtout de la Russie, qui vient de se joindre à la communauté financière internationale au moment même où ses difficultés économiques intérieures deviennent manifestes. Chez d'autres pays, principalement situés en Amérique latine, on traverse actuellement une période de rémission. Grâce aux ententes de réduction et de réaménagement qu'ils ont conclues dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, leurs échéanciers de remboursement sont plus réalistes, quoique, pour certains d'entre eux, on ne puisse exclure d'éventuels problèmes de service de la dette à la suite de perturbations d'origine extérieure ou intérieure.

Groupe des politiques 29

⁴³ Voir à ce sujet Fonds monétaire international (1993), p. 73. La réduction «habituelle» de 50 p. 100, possible aux termes des Conditions améliorées de Toronto, n'a jamais été mise en pratique. Se référer à la page 6, ci-dessus. D'autres instances ont cependant admis qu'il faudrait en passer par là et recommandent que l'on ne tarde plus à agir. Voir notamment à ce sujet Culpeper (1993).